



Vacances d'été avec l'autoroute : ATMB accorde un bonus de 10% aux conducteurs qui paient avec leurs chèques-vacances

Pour accompagner les conducteurs sur la route des vacances dans un contexte économique difficile avec la hausse du prix du carburant, ATMB offre un abondement de 10 % du montant des chèques-vacances crédités sur leur badge télépéage Liber-t Vacances. Ce bonus s'applique sur la période de vacances d'été du 1^{er} juin au 30 septembre 2022.

10 % de bonus sur le montant des chèques-vacances versés pour régler l'autoroute

Dans un contexte inflationniste, ATMB, en liaison avec les autres sociétés d'autoroutes françaises, fait un geste pour accompagner ses clients télépéage Liber-t Vacances sur la route des vacances.

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2022, ATMB offre un bonus de 10 % sur le montant des chèques-vacances crédités par ses clients sur leur badge télépéage Liber-t Vacances.

Par exemple, pour un montant de 250 euros en chèques-vacances versés sur son compte, l'abonné ATMB Liber-t Vacances disposera d'un crédit de 275 €.

Ce crédit sera accordé à titre rétroactif pour tout versement effectué depuis le 1^{er} juin 2022.

Pour mémoire, le badge télépéage Liber-t Vacances a été spécifiquement créé pour permettre aux clients d'ATMB de régler leur péage avec leur chèques-vacances. Il est possible de créditer son compte jusqu'à 250 euros de chèques-vacances.

Les offres à réduction toujours disponibles sur l'Autoroute Blanche

Pour accompagner les haut-savoyards, ATMB propose depuis plusieurs années déjà des formules de télépéage qui permettent aux automobilistes circulant entre Passy et Valserhône (ex Bellegarde) au moins une fois par semaine, de bénéficier de réductions jusqu'à 40 % sur le montant du péage. La remise est accordée dès le 1^{er} trajet.

Pour les véhicules 100 % électriques, ATMB accorde une remise de 80 % ainsi que la gratuité des frais d'abonnement sur l'Autoroute Blanche. L'objectif de l'offre est d'encourager les motorisations plus vertueuses sans émissions de gaz et encourager le renouvellement du parc automobile local.

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines ATMB

celine.coudurier@atmb.net

06 74 40 41 11